Opération « BACOUYA - Extension»

20 lots viabilisés

Commune de Bourail

**Marché de Maîtrise d’œuvre**

**Pièce n°00 – RPAO**

**Règlement Particulier d’Appel d’Offres Ouvert**

**Date et heure limites de remise des offres :**

**Se référer au site** [**www.fsh.nc**](http://www.fsh.nc)**, rubrique « les appels d’offre du FSH »**

|  |
| --- |
| **Maître de L’Ouvrage**  |
| **FSH**Immeuble Jules Ferry1, rue de la SommeNouméa |

Sommaire

[Article I. OBJET DE L’APPEL D’OFFRES 3](#_Toc99547702)

[1.1 Objet 3](#_Toc99547703)

[Article II. CONDITIONS DE L’APPEL D’OFFRES 3](#_Toc99547704)

[2.1 Etendue de la consultation et mode d’appel d’offres 3](#_Toc99547705)

[2.2 Forme juridique du marché 3](#_Toc99547706)

[2.3 Variantes 3](#_Toc99547707)

[2.4 Délais d’exécution 3](#_Toc99547708)

[2.5 Modifications de détail au dossier de consultation 3](#_Toc99547709)

[2.6 Délai de validité des offres 4](#_Toc99547710)

[2.7 Propriété intellectuelle des projets 4](#_Toc99547711)

[2.8 Sous-traitance 4](#_Toc99547712)

[Article III. PRESENTATION DES OFFRES 4](#_Toc99547713)

[3.1 Conditions de soumission 4](#_Toc99547714)

[3.1.1 Qualification des prestataires 4](#_Toc99547715)

[3.1.2 Cotisations CAFAT/RUAMM 4](#_Toc99547716)

[3.1.3 Assurances 4](#_Toc99547717)

[3.1.4 Autres conditions 4](#_Toc99547718)

[3.2 Contenu des offres 4](#_Toc99547719)

[L’enveloppe contiendra les pièces suivantes: 4](#_Toc99547720)

[Article IV. JUGEMENT DES OFFRES 5](#_Toc99547721)

[Article V. CONDITIONS D’ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES 7](#_Toc99547722)

[Article VI. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES 7](#_Toc99547723)

[Article VII. REPONSES AUX ENTREPRISES 7](#_Toc99547724)

[Article VIII. FOURNITURES DES DOSSIERS DE MARCHE ET PIECES COMPLEMENTAIRES 8](#_Toc99547725)

# ****OBJET DE L’APPEL D’OFFRES****

Objet

Le présent Appel d’Offres concerne un marché de prestations intellectuelles en vue d’assurer une mission complète de maitrise d’œuvre pour la réalisation de 20 lots en extension du lotissement « BACOUYA », commune de Bourail

**Consultation et retrait du dossier :**

Le dossier d’appel d’offres peut être consulté et retiré sur le site internet du FSH : <https://www.fsh.nc/appels-offres/>

Il est demandé aux prestataires qui retirent les fichiers numériques sur le site [*www.fsh.nc*](http://www.fsh.nc)d’envoyer IMPERATIVEMENT un courriel à l’attention de jauriol@fsh.nc et nlemaire@fsh.nc, avec comme objet « **Opération BACOUYA Extension** », sans autre formalité.

Cet envoi aura pour seul but d’établir la liste des courriels des prestataires qui ont retiré ces dossiers pour pouvoir les contacter en cas de modification avant la fin de l’appel d’offres.

# ****CONDITIONS DE L’APPEL D’OFFRES****

* 1. Etendue de la consultation et mode d’appel d’offres

La présente consultation est lancée sous la forme d’un appel d’offres ouvert avec parution en presse.

Elle s’adresse aux maitres d’œuvre et bureaux d’études disposant des compétences suivantes :

* + - Terrassements, voirie et réseaux divers
		- Electricité courants forts et faibles
		- Environnement

Le marché sera passé en groupement de prestataires conjoints avec le bureau VRD, comme mandataire solidaire, ou avec un prestataire unique avec sous-traitants agréés.

* 1. Forme juridique du marché

Le marché est un marché privé de prestations intellectuelles définis par les articles 1710, 1779-3 du code civil et soumis, lorsqu’il n’y est pas dérogé par les dispositions contractuelles, aux dispositions du CCAG-PI du 16 septembre 2009 et de la norme NFP 03.001 (marché privé de travaux) avec leurs amendements éventuels et réputés connus des parties, et enfin aux règles de l’art.

* 1. Variantes

Sans objet.

* 1. Délais d’exécution

 A titre indicatif, la durée prévisionnelle des études est évaluée à quatorze (14) semaines maximum (hors phases de validation) et la phase travaux est évaluée à 8 mois (hors intempéries et parfait achèvement).

* 1. Modifications de détail au dossier de consultation

Le Maître de l’Ouvrage se réserve le droit d’apporter, au plus tard cinq (**5) jours** avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l’étude du dossier par les candidats, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

* 1. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **cent vingt** (**120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

* 1. Propriété intellectuelle des projets

Les propositions techniques et les « variantes » présentées par les concurrents demeurent leur propriété intellectuelle.

* 1. Sous-traitance

Le titulaire est tenu de faire figurer dans l’Acte d’Engagement le nom du ou des sous-traitants, la nature et le montant de chacune des prestations qu’il envisage de sous-traiter et par différence avec son offre, le montant maximal de la créance qu’il pourra présenter en nantissement.

# ****PRESENTATION DES OFFRES****

* 1. Conditions de soumission

Les offres ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessous seront déclarées nulles.

* + 1. Qualification des prestataires

La qualification des prestataires dans leur domaine d’activité sera à démontrer d’une manière formelle (paragraphe présentation des offres) par leurs références techniques dans les trois dernières années tel que mentionné *infra* à l’article 3.2.1A.

* + 1. Cotisations CAFAT/RUAMM

Les prestataires devront être à jour de leur cotisation CAFAT/RUAMM à la soumission de leur offre ou justifier d’un plan d’étalement de leur dette.

Les prestataires devront également faire connaitre leur situation quand à une éventuelle sauvegarde ou plan de redressement en cours ou prévisible au moment de leur soumission.

* + 1. Assurances

Les prestataires devront présenter les assurances professionnelles nécessaires à leur exercice et l’engagement de leur responsabilité selon la loi en vigueur

* + 1. Autres conditions

Les prestataires sont réputés avoir visité le site des travaux et avoir tenu compte de toutes ses caractéristiques pour l’établissement de leurs prix.

* 1. Contenu des offres

 Les offres incomplètes, au regard de la liste des pièces *infra*, seront rejetées systématiquement.

**La présentation des offres se fera sous simple enveloppe cachetée et portera la mention suivante** :

**APPEL D’OFFRES DE MAITRISE D’ŒUVRE - OPERATION BACOUYA EXTENSION MOE -**

**A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES**

L’enveloppe contiendra les pièces suivantes:

Toutes ces pièces seront originales, ou signées certifiées conformes, et dateront de moins d’un mois.

Pour chaque membre de l’équipe (co-traitant et sous-traitant éventuels) :

|  |
| --- |
| 1. Déclaration sur l’honneur selon le modèle joint ci-après faisant connaître les noms, prénoms, qualités et domicile du soumissionnaire et, si celui-ci agit au nom d’une société, la raison sociale, l’adresse du siège social, la qualité avec laquelle il agit et les pouvoirs qui lui sont conférés, le numéro et la date d’inscription au RIDET/RCS, et incluant une déclaration sur l’honneur attestant que la société est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales (CAFAT/RUAMM).
 |
| 1. Une attestation CAFAT mentionnant que le dernier trimestre précédent le dépôt de l’offre a été payé.
 |
| 1. La présentation de références équivalentes réalisées dans les 3 dernières années**,** avec mention du

maitre d’ouvrage, des missions réalisées, du montant des études et travaux |
| 1. Le descriptif des moyens techniques et humains susceptibles d’être affectés à l’opération
 |
| 1. Le plan de charge indiquant les opérations en cours
 |
| 1. Les chiffres d’affaires des trois dernières années
 |
| 1. Le cas échéant : liste des sous-traitants envisagés avec la définition exacte des prestations qu'ils auront à exécuter.
 |
| 1. Le cas échéant : qualification ou certification du prestataire
 |

Pour l’ensemble de l’équipe :

1. Un mémoire technique spécifique qui devra obligatoirement comporter les parties suivantes :
	1. Organisation et moyens :
		1. Une note d’organisation des équipes – répartition des prestations, organigramme selon les phases
		2. Le CV des membres de l’équipe et leurs références communes le cas échéant
		3. Les moyens matériels et logiciels affectés à l’exécution du marché
	2. Contraintes d’exécution et solutions proposées :
		1. Analyse des enjeux perçus et réponses apportées par le soumissionnaire
		2. Méthodologie de travail, description des méthodes par phase / présentation des points forts du soumissionnaire
		3. Modalités de rendus et de communications avec le MO (nombre prévisionnel de réunions) / calendrier / interlocuteurs à contacter
2. L’Acte d’Engagement (AE) et les éventuels agréments de sous-traitance signés si des sous-traitants sont envisagés
3. Le Cahier des Clauses Particulières (CCP) signé
4. Le programme (Première page du programme signée)
5. L’ensemble des documents de l’offre sur support informatique et en particulier le coût de l’offre complété en version EXCEL.

Les pièces 1, B, C, et D devront être dûment complétées, paraphées et signées

# ****JUGEMENT DES OFFRES****

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues ci-après :

* En cas de discordance constatée dans une offre, le montant apparaissant à l’Acte d’Engagement prévaudra et les montants des détails de prix seront corrigés en conséquence.
* Dans le cas où des erreurs de multiplications, d’additions ou de reports seraient constatées dans des détails de prix figurant dans l’offre d’un prestataire soumissionnaire, il n’en sera pas tenu compte dans le jugement de la consultation. Toutefois, si l’entrepreneur concerné est sur le point d’être retenu, il sera invité à rectifier ces pièces pour les mettre en harmonie avec le prix forfaitaire correspondant indiqué dans l’Acte d’Engagement; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.
* Les offres présentant des prix anormalement bas (seuil fixé à 20% en dessous de la moyenne des offres présentées) pourront faire l’objet d’une demande de complément d’information ou être purement et simplement écartées.

Pour déterminer les offres correspondant au mieux aux besoins exprimés, la Commission d’Appel d’Offres prendra en compte les critères et sous-critères de pondération suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **sous-critères** | **Pondération** |
| **Prix** |   | **40** |
| **Technique** |   | **60** |
|  | 1. Références de missions similaires et retour d’expérience | 10 |
|  | 2. Moyens humains et profils des intervenants (nombre, formation, expérience), moyens matériels, recours à la sous-traitance  | 20 |
|  | 3. Organisation de l’équipe | 10 |
|  | 4. Contraintes d’exécution et solutions proposées  | 20  |
|  |  |  |
|  |  |  |

***Point bonus***

Délais d’études et compatibilité avec les plans de charge 2

**Méthode de calcul des critères et sous-critères :**

* Prix : 40 points seront attribués à l’offre présentant le prix le moins élevé. Une décote sera appliquée aux autres offres selon la formule suivante :

Note de l’offre = 40 - 40\*(prix de l’offre notée – prix de l’offre moins-disante)/prix de l’offre moins-disante

* Technique :
1. Référence de travaux similaires et retour d’expérience : la note de 10 sera attribuée au soumissionnaire lorsque ces références seront supérieures aux spécifications du marché. Pour des références conformes aux spécifications du marché, la note de 6 sera attribuée. Pour des références inférieures aux spécifications du marché, la note de 3 sera attribuée. Pour des références insuffisantes aux spécifications du marché, la note de 0 sera attribuée.
2. Moyens humains, profils des intervenants, moyens matériels, recours à la sous-traitance : la note de 20 points sera attribuée aux moyens mis en œuvre supérieurs aux besoins de réalisation du marché. La note de 15 points sera attribuée aux moyens jugés adaptés au déroulement du marché. La note de 5 points sera attribuée aux moyens jugés inférieurs aux besoins de réalisation du marché. La note de 0 correspondra aux moyens jugés inadaptés au déroulement du marché.
3. Organisation de l’équipe : la note de 10 points sera attribuée lorsque l’organisation sera jugée supérieure aux attentes. La note de 6 points sera attribuée lorsque l’organisation sera jugée adaptée au déroulement du projet. La note de 3 points sera attribuée lorsque l’organisation sera jugée inférieure aux attentes. La note de 0 correspondra à une organisation jugée inadaptée au déroulement du projet.
4. Contraintes d’exécution et solutions proposées : La note de 20 sera attribuée lorsque le soumissionnaire, par son analyse des enjeux et des contraintes, aura démontré sa capacité à anticiper et s’adapter aux spécificités du projet. La note de 14 sera attribuée quand le soumissionnaire aura cerné les contraintes spécifiques mais sans intégrer à son offre de solutions spécifiques. La note de 7 points sera attribuée quand l’analyse et les solutions proposées par le soumissionnaire seront jugées plutôt insuffisantes. La note sera ramenée à 0 pour les soumissionnaires n’ayant pas mené d’analyse particulière.

En sus de la notation ci-dessous, des point « bonus » pourront être attribués :

* Mesures proposées pour fiabiliser et/ou optimiser et/ou réduire les délais des études. La note de 1 ou de 2 sera attribuée au regard de la pertinence des mesures proposées.

**IMPORTANT**

Le Maître de l’Ouvrage se réserve le droit de demander aux soumissionnaires de fournir :

* Toutes justifications permettant de vérifier ou compléter les pièces énumérées à l’article III,

# ****CONDITIONS D’ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES****

Les offres peuvent être :

1. Soit déposées contre récépissé au :

**Fonds Social de l’Habitat**

Service Technique

1, rue de la Somme

1er étage, Immeuble Le Jules Ferry - NOUMEA

2. Soit expédiées par la poste, par pli recommandé avec accusé de réception postal, et adressées à :

**Monsieur le Directeur Général du Fonds Social de l'Habitat**

1, rue de la Somme - Immeuble Jules FERRY

B.P. 3887 – 98 846 NOUMEA CEDEX

Dans chacun des deux cas ci-dessus, les offres doivent parvenir au FCH/FSH au plus tard **à la date et l’heure limites figurant sur le site internet :** [**www.fsh.nc**](http://www.fsh.nc)**, rubrique « les appels d’offres du FSH ».**

Les dossiers qui seraient remis, ou dont l’accusé de réception serait délivré, après la date et l’heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Aucune offre déposée régulièrement ne pourra être retirée, complétée ou modifiée.

Au cas où un même soumissionnaire remettrait plusieurs offres pour le même objet, seule la dernière arrivée sera considérée.

# ****RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES****

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats peuvent s’adresser par courriel au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres à :

**Jean-Yves AURIOL**

jauriol@fsh.nc

# ****REPONSES AUX ENTREPRISES****

Il ne sera plus donné d’informations aux prestataires au-delà du cinquième jour calendaire précédant la date de remise des offres.

Il ne sera pas donné suite aux questions non formulées par écrit.

Toutes les questions retenues feront l’objet d’une réponse globale écrite et communiquée à toutes les entreprises ayant retiré un dossier au plus tard cinq jours avant la date limite de remise des offres.

# ****FOURNITURES DES DOSSIERS DE MARCHE ET PIECES COMPLEMENTAIRES****

En cas d’attribution de marché, les prestataires attributaires devront obligatoirement fournir les pièces suivantes avant la signature de leur marché ou au plus tard huit (8) jours après la demande faite par écrit par la personne responsable du marché. A défaut de fournir l’ensemble des pièces suivantes, l’attribution du marché pourra être considérée comme nulle et non avenue par la personne responsable du marché (par simple notification écrite rappelant le présent article) :

**Pièces obligatoires** pour chacune des entreprises :

1. Une copie du RIDET ou une copie du certificat KBIS, accompagnée d'une déclaration sur l'honneur de non placement en sauvegarde ou redressement ou liquidation de l’entreprise ou de son/ses dirigeants.
2. Une attestation pour l'année en cours, en 3 volets (du payeur de Nouvelle-Calédonie, de la recette des impôts, et du trésorier payeur général) de situation régulière au regard des obligations fiscales.
3. Une attestation d’assurance RC, en cours de validité, datant de moins de trois mois, et précisant le montant des garanties.
4. Une attestation CAFAT précisant que l’entreprise est à jour du règlement de ses cotisations ou le cas échéant des mensualités du plan de rattrapage.
5. Les références bancaires.

**Pièce sur demande éventuelle du FSH** :

1. Les comptes annuels.

 **Pour le F.S.H Le Directeur Général**

 **Jean-Loup LECLERCQ**

**DECLARATION SUR L’HONNEUR**

**Pour l’appel d’offres portant sur la prestation de maitrise d’œuvre pour la réalisation de l’opération BACOUYA EXTENSION**

**A - RENSEIGNEMENTS**

1. Nom, prénoms, qualités et pouvoirs de signataire de la déclaration :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………….….…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Adresse de l’entreprise ou siège social :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………….…………………………………………….

1. Entreprise :
* Numéro d’identification au RIDET :………………………………………………………………………………………………...
* Numéro d’identification CAFAT :……………………………………………………………………………………………………..
* Numéro d’inscription au Registre du Commerce : ……………………………………………………………………………..
* Ou Numéro d’inscription au Répertoire des Métiers :………………………………………………………………………….

Pour les soumissionnaires ou sociétés à l’étranger, numéro et date d’inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers ou registre des métiers ou registre équivalent :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Le candidat est-il, la société est-elle, en état de sauvegarde ou redressement judiciaire ? ou tout autre procédure équivalente si le candidat ou la société est établi (e) à l’étranger.

OUI :

NON :

Dans l’affirmative,

1. Date du jugement, indication du tribunal et conditions dans lesquelles l’autorisation a été donnée de continuer l’exploitation ou l’activité :

 ........................................................................................................................................................

1. Nom et adresse du ou des Syndic(s) chargé(s) du règlement judiciaire :

 ........................................................................................................................................................

 ........................................................................................................................................................

**B - DECLARATIONS**

Je déclare :

1. Mon intention de soumissionner au présent appel d’offres.
2. Que ni moi-même, ni la société, ne sommes en état de liquidation des biens ou de faillite personnelle ou procédure équivalente si le candidat ou la société est établi(e) à l’étranger.
3. Que j’ai ou que la Société a satisfait pour la totalité des impôts et cotisations sociales dus à (aux) (l’) adresse(s) de mon, son, ses établissement(s) à l’ensemble des obligations en vigueur sur le Territoire de la Nouvelle-Calédonie (2).
4. Que ma société emploie ……. Employés
5. Que j’atteste sur l’honneur que la société est à jour de ses cotisations sociales (CAFAT) ou peut justifier d’un accord d’étalement de la dette.
6. Qu’en ma qualité de soumissionnaire, j’ai pris connaissance par la lecture de chacune des pièces du contrat (Acte d’engagement, CCP, Programme et l’ensemble des pièces citées dans ces documents)
7. Avoir fourni les pièces obligatoires suivantes (5) :

|  |  |
| --- | --- |
|  | 1. La présente de déclaration sur l’honneur
 |
|  | 1. Attestation CAFAT/RUAMM
 |
|  | 3 - Références équivalentes réalisées depuis trois ans |
|  | 4 - Descriptif des moyens techniques et humains |
|  | 5 - Plan de charge  |
|  | 6 - Les chiffres d’affaires des trois dernières années |
|  | 7 - Le cas échéant : liste des sous-traitants envisagés |
|  | 8 - Le cas échéant : qualification ou certification du prestataire |
|  | A - Mémoire technique |
|  | B - Acte d’engagement (AE) |
|  | Le cas échéant : Agréments de sous-traitance complétés, signés et accompagnés des pièces demandées |
|  | C - Cahier des Clauses Particulières (CCP) |
|  | D - Programme (1ère page signée) |
|  | E - Offre complète sur support informatique, dont .XLS |

Je certifie que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

 Fait à …………………………… le ………………………………

 Le SIGNATAIRE (3)

**NOTA BENE :**

*(1) Rayer la mention inutile pour la rubrique*

*(2) Pour le paiement des impôts, taxes et cotisations sociales, les entreprises ou les sociétés établies dans l’UE doivent, en outre, joindre un certificat de l’autorité compétente attestant qu’elles sont en règle au regard de la législation du pays où elles sont établies*

*(3) Le nom de la personne ayant apposé sa signature sera reproduit en lettres capitales*

*(4) Cocher le(s) cases correspondantes au(x) lot(s) concerné(s) par la soumission*

*(5) Cocher la liste des pièces fournies*